



Message phyto **FRAISE** n°2026-4 Juillet 2026

SANTHAL GOLD : AMM 120 jours délivrée en pépinière

Nous vous informons qu'une **AMM 120 jours** est délivrée pour le fongicide **SANTHAL GOLD** du **02/07/2026** au **30/10/2026**, en pépinière fraisier. Pour cette période, le SANTHAL GOLD (Métalaxyl-M 465,2 g/L), commercialisé par Syngenta, est autorisé contre champignons pythiacées en pépinière de fraisier (*phytophthora*). Cette dérogation prend effet **du stade BBCH 11 (la première feuille est étalée) au stade BBCH 13 (3 feuilles sont étalées)**.

Produit	Usage	Dose maximale	Nombre maximal d'applications	Délai avant récolte	Zone de Non-Traitement	Délai de rentrée
SANTHAL GOLD	Plein champ	0,47 L/ha	1 application tous les 2 ans tous usages confondus	Non concerné	5 m	24 h
	Sous abri	1 L/ha				

- **Utilisation uniquement en pépinière de fraisier.**
- **Application : traitement localisé par irrigation ou traitement des plants**
- **DSPPR : 3 m**
- Classification : métalaxyl-M appartient à la famille des Phénylamides.
- Mode d'action : préventif, systémique, contact.
- Mentions de danger :
 - H302 : Nocif en cas d'ingestion.
 - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
- **SPe 8 : Peut être dangereux pour les abeilles**
 - Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs.
 - Pour les usages sous abri fermé : Peut porter atteinte aux insectes pollinisateurs et à la faune auxiliaire. Eviter toute exposition inutile.
- Formulation : Concentré soluble (SL).

Source : décision d'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique au titre de l'article 53 du règlement (ce) n°1107/2009, N°AMM 2230002 SANTHAL GOLD

Avant toute utilisation d'un produit phytosanitaire, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi.

Rédaction : Elise Le Pautremat (CA 84- n°agrément conseil phyto entreprise : IF01762),
Myriam Carmentran Délias (CA 47 – n° agrément conseil phyto entreprise : AQ01540),
Christophe Carmagnat (Invenio – n° agrément conseil phyto : OF-0084-21222).

Diffusion : Paloma Nieto (AOPn Fraises Framboises de France).

Renseignements complémentaires : elise.lepautremat@vaocluse.chambagri.fr

Partenaires financiers :

